

TARIFS PERISCOLAIRES - VILLE DE VAUCRESSON - SEPTEMBRE 2024

Délibération 2024-23 du 2 avril 2024

Un taux d'effort propre à chaque service s'applique au quotient familial et détermine ainsi le tarif payé par chaque foyer pour chaque service, dans la limite d'un tarif plancher et d'un tarif plafond.

Le quotient familial est calculé comme suit :

$$\text{Quotient familial : } \frac{\text{Revenu Fiscal de Référence /12}}{\text{Nombre de personnes au foyer avec les enfants fiscalement à charge jusqu'à l'âge de 25 ans}}$$

Service	Unité	Familles vaucressonaises			Participations occasionnelles et familles extérieures à Vaucresson		
		Tarif plancher (en €)	Tarif plafond (en €)	Taux d'effort	Tarif plancher	Tarifs plafond	Taux d'effort
Garderie du matin	Inscription/jour	0,55 €	3,35 €	0,00135	Tarifs applicables aux familles vaucressonaises majorés de 15 %		
Restauration scolaire	Inscription repas/jour	1,07 €	7,48 €	0,00344			
Accueil du soir maternel et élémentaire	Inscription/jour	0,89 €	5,58 €	0,00265			
Accueil de loisirs 1/2 journée maternel et élémentaire / mercredi et vacances scolaires	Inscription à la 1/2 journée	3,24 €	20,63 €	0,01001			
Accueil de loisirs journée maternel et élémentaire / mercredi et vacances scolaires	Inscription à la journée	4,24 €	27,32 €	0,01391			
Accompagnement bus	Inscription/trajet	0,26 €	2,22 €	0,00142			
Accueil de loisirs Fun Loc (sans repas)	inscription à la journée	2,79 €	20,63 €	0,01053			